

RESUME DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 AVRIL 2022

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité :

- le taux des taxes directes locales
- le budget Primitif 2022 – Commune, Eau, Lotissement
- le fonds de concours Travaux enfouissement SDEE
- L'attribution des subventions aux associations
- La vente des Parcelles B478, B513, B850, B942, B961
- La vente de la Parcelle B 898
- La vente des Parcelles B 691 et B 692
- La vente des Parcelles B 708, B 712, B 713, B 714, B 723, B 729, B 834, B 837, B 1041